



ARRETE MUNICIPAL N° 2024-009

Modification de circulation au lieu-dit Le Bout du Bois pour l'organisation d'un tournage

Le maire de la commune de LES IFFS,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.2212-2 ;

Vu le code général de la propriété des personnes publiques, et notamment ses articles L.2122-1 et L.2125-1 ;

Vu le code de la voirie routière, et notamment son article L.113-2 ;

Considérant la demande en date du 07 mai 2024 par laquelle Monsieur LARUE Bastien, régisseur adjoint pour le projet de tournage de film Tétra Média Fictions-60 rue Marcel Dassault 92100 BOULOGNE-BILLAN COURT, sollicite l'autorisation de bloquer la circulation au niveau du lieu-dit Le Bout du Bois du jeudi 8 juin au samedi 10 juin 2024 en vue d'y organiser des prises de vue.

ARRETE

ARTICLE 1 : L'autorisation est accordée de bloquer la circulation pour tout véhicule à moteur, vélo et piétons au niveau du lieu-dit Le Bout du Bois en vue de la prise de vues pour le tournage de la série Anaon »

ARTICLE 2 : La présente autorisation est accordée du **jeudi 08 août au samedi 10 août 2024**

ARTICLE 3 : La circulation sera interdite à tout autre véhicule extérieur à l'équipe de tournage à l'exception des riverains qui devront se rapprocher de l'équipe de tournage pour accéder à leur domicile.

ARTICLE 4 : Une déviation de la route menant au lieu-dit Le Bout du Bois sera mise en place depuis l'intersection du bourg vers Cardroc (VC 4) ou vers Saint-Brieuc des Iffs (D 221) à l'exception des visiteurs allant au château de Montmuran.

ARTICLE 5 : Une déviation de la route menant au lieu-dit Le Bout du Bois sera mise en place depuis l'intersection de la route de Tinténac sur la VC 6 vers La Baussaine ou vers Saint-Brieuc des Iffs

ARTICLE 6 : Le maire, le Commandant de la Brigade de gendarmerie, ainsi que les agents habilités, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Notification sera faite à l'intéressé et copie adressée à la gendarmerie de Hédé-Bazouges.

Fait à LES IFFS, le 07 juin 2024

Le maire,
Jean-Yves JULLIEN,